



Certificat medical
ou
Attestation de santé ?



Certificat médical ou Attestation de santé ?



Cliquez sur la
souris pour
télécharger le
document

A savoir que la grande nouveauté depuis 2021-2022 est la **dispense du certificat médical pour les mineurs** (1^{ère} licence ou renouvellement), à la condition que les réponses au **questionnaire de santé** ne l'imposent pas.

Toutes les infos sur la page qui suit...

Certificat médical ou Attestation de santé ?

Si inscription
en section
**Ski
Alpinisme**



Sinon
(Escalade,
Randonnée,
sans option Ski
alpinisme)

Pour une licence **JEUNE**
(né après le 31-08-2005)

Pour une licence **ADULTE**
(né avant le 31-08-2005)

Vous avez déjà été licencié
FFME, avec fourniture d'un
certificat médical trop vieux
(fourni pour la saisons
**2019-2020 ou les
précédentes**), puisqu'il
est valable pour 3 saisons

ou

ou
Votre ancien
certificat encore
valide contre-
indiquait la
compétition, et vous
souhaitez cette
année pourvoir
participer à des
compétitions

A fournir :
Certificat médical
Daté en 2022
avec compétition autorisée.

Vous avez déjà été licencié FFME,
avec fourniture d'un certificat
médical pour la saison
2021-2022 ou 2020-2021

Sans modification souhaitée quant à la
pratique en compétition

Chez moi, je remplis le
**Questionnaire de
santé MAJEURS.**
Je le garde pour moi.

Chez moi, je remplis
avec mon enfant le
**Questionnaire de
santé MINEURS.**
Je le garde pour moi.

Si au
moins une
réponse
positive

Si toutes les
réponses
sont
négatives



Cliquez sur la
souris pour
télécharger le
document



<https://www.tag.asso.fr>

Pour en savoir plus...

... cliquez sur le theme qui vous intéresse



Tarifs club
2022-2023

Comment
s'inscrire au
TAG

Aidez-nous,
devenez
bénévole !

Envoyer un
mail au TAG

